



### LOCALISATION

Commune : PRIMONT

Coordonnées : Lat 50°32'55" Lon 5°37'50"

### PARCELLE CADASTRALE

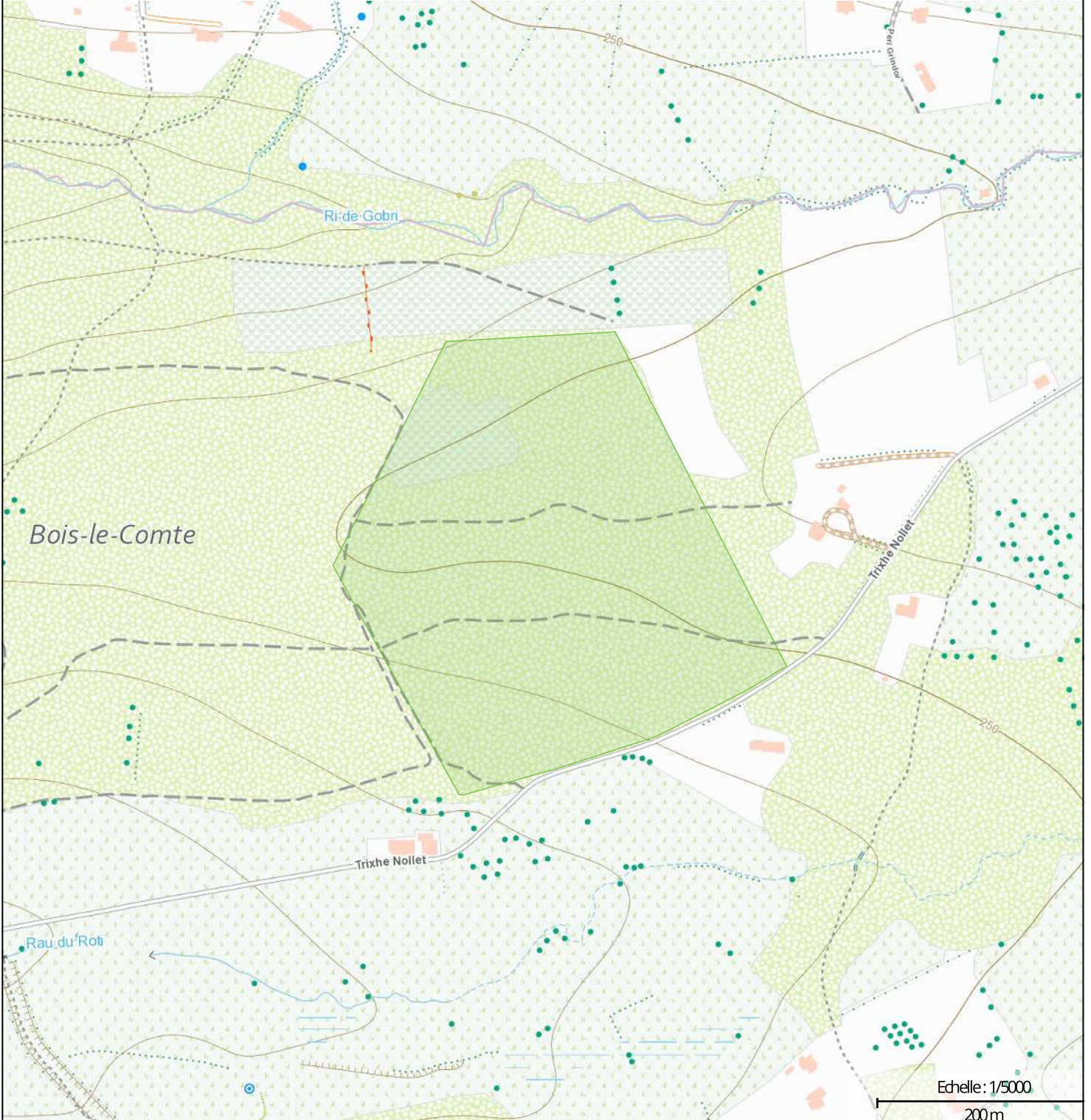
Division : DOLEMBREUX

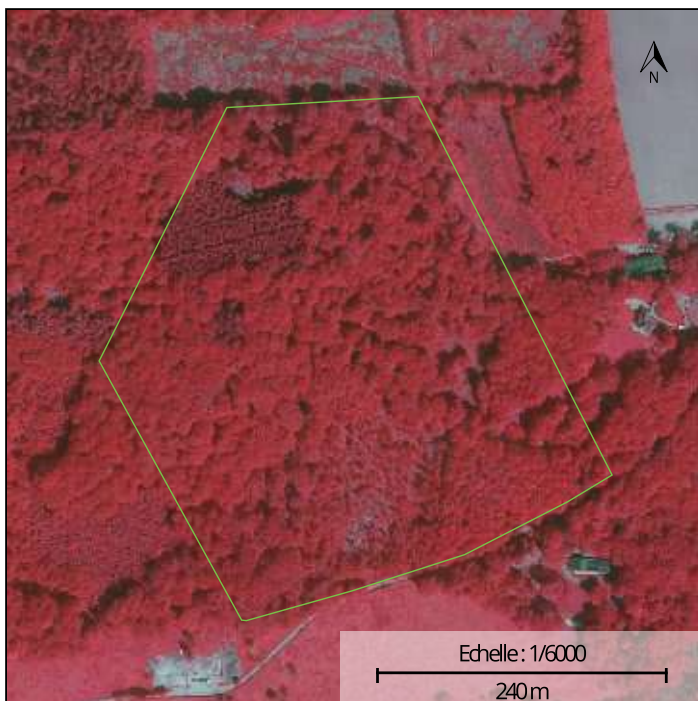
Référence : A - 834S

Superficie approximative : 11,12 ha

### PROPRIÉTAIRE(S)

BIENS RURAUX

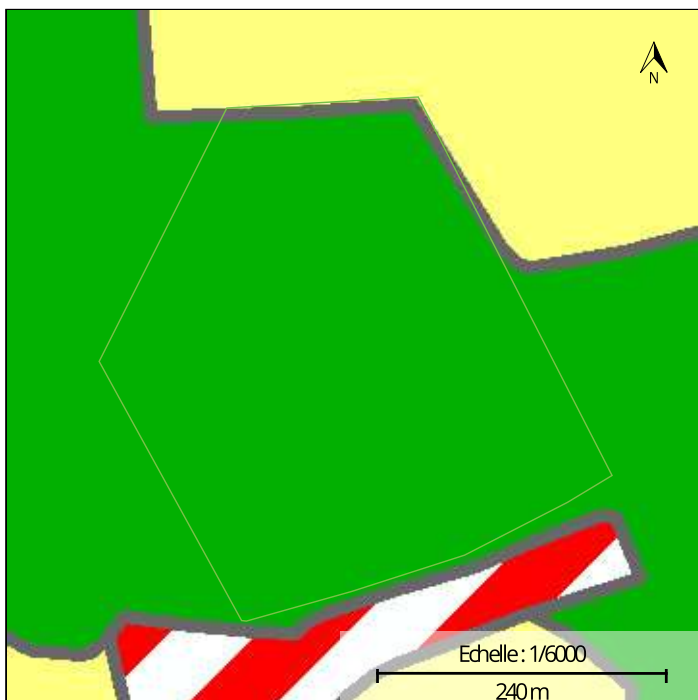




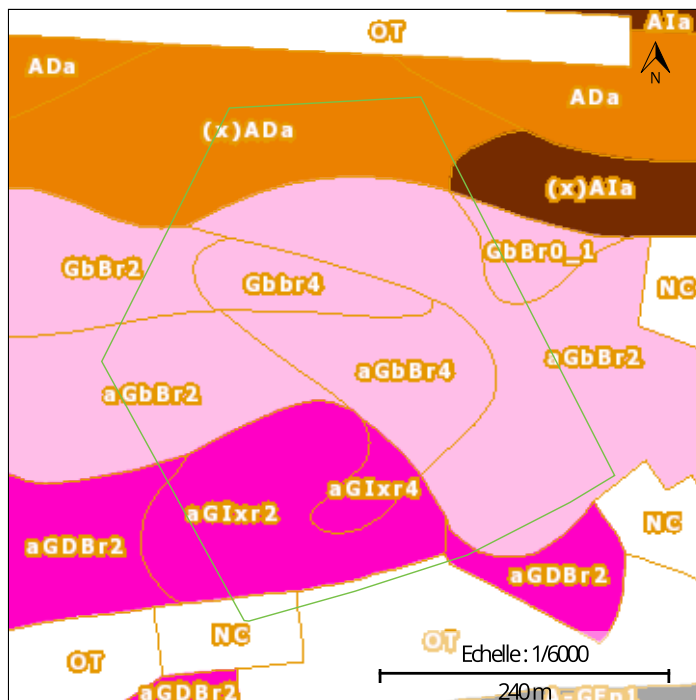
Photographie aérienne infrarouge (SPW)



Natura 2000



Plan de secteur



Types de sols

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

**RÉGION BIOCLIMATIQUE :** Sambre-et-Meuse et Condroz

### TYPES DE SOLS :

CODE	DESCRIPTION
GbBr2	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
NC	Sols artificiels ou non cartographiés
Gbbr4	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
OT	Sols artificiels ou non cartographiés
GbBr0_1	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
aGDBr2	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
aGIxr2	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
aGbBr2	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable

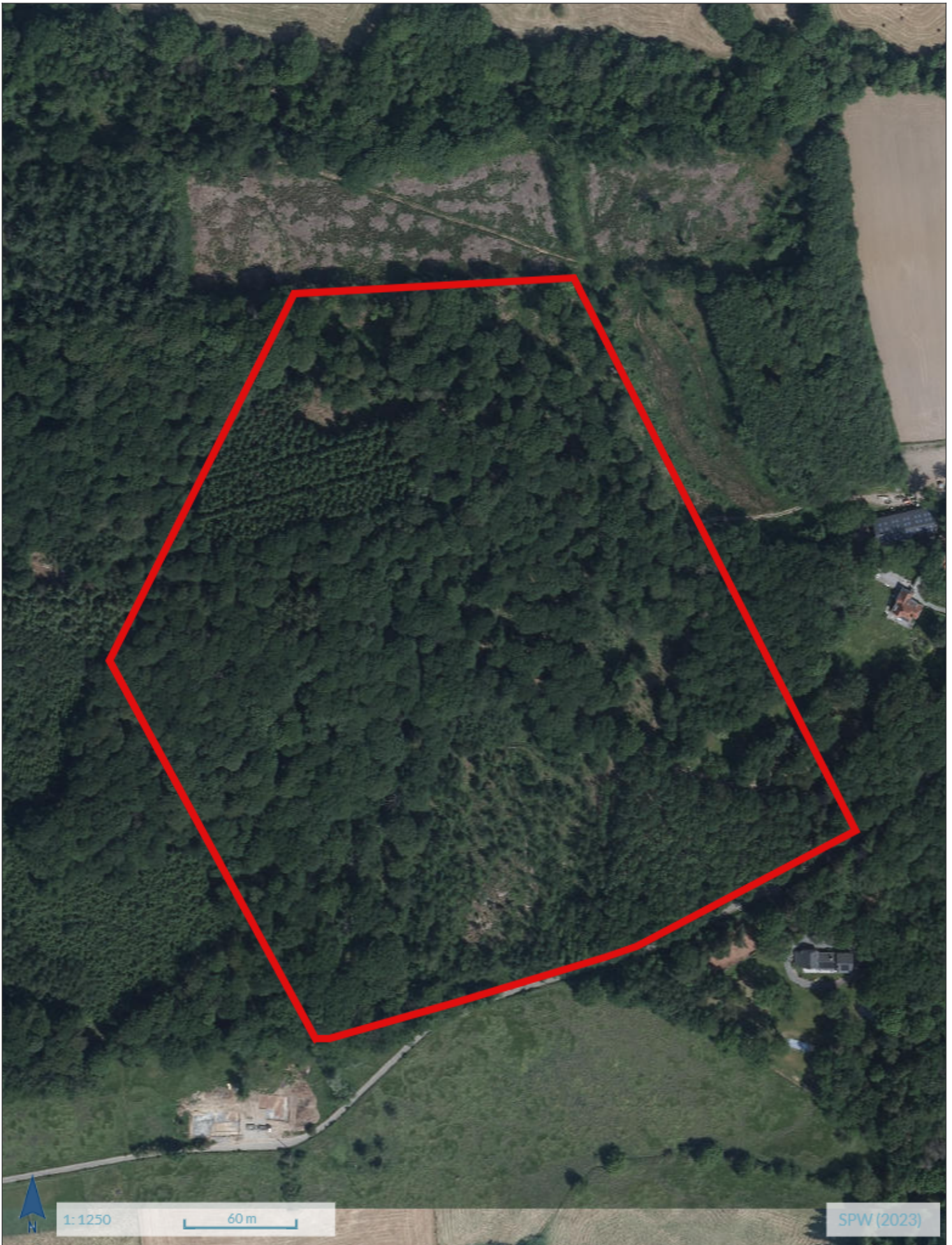
CODE	DESCRIPTION
aGlxr4	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel modéré à assez pauvre
aGbBr4	Sols limono-caillouteux à charge schisto-gréseuse ou gréseuse et à drainage naturel favorable
(x)Ala	Sols limoneux à drainage naturel assez pauvre à très pauvre
(x)ADa	Sols limoneux à drainage naturel modéré ou imparfait

**NATURA 2000** : Non concernée



# Géoportail de la Wallonie

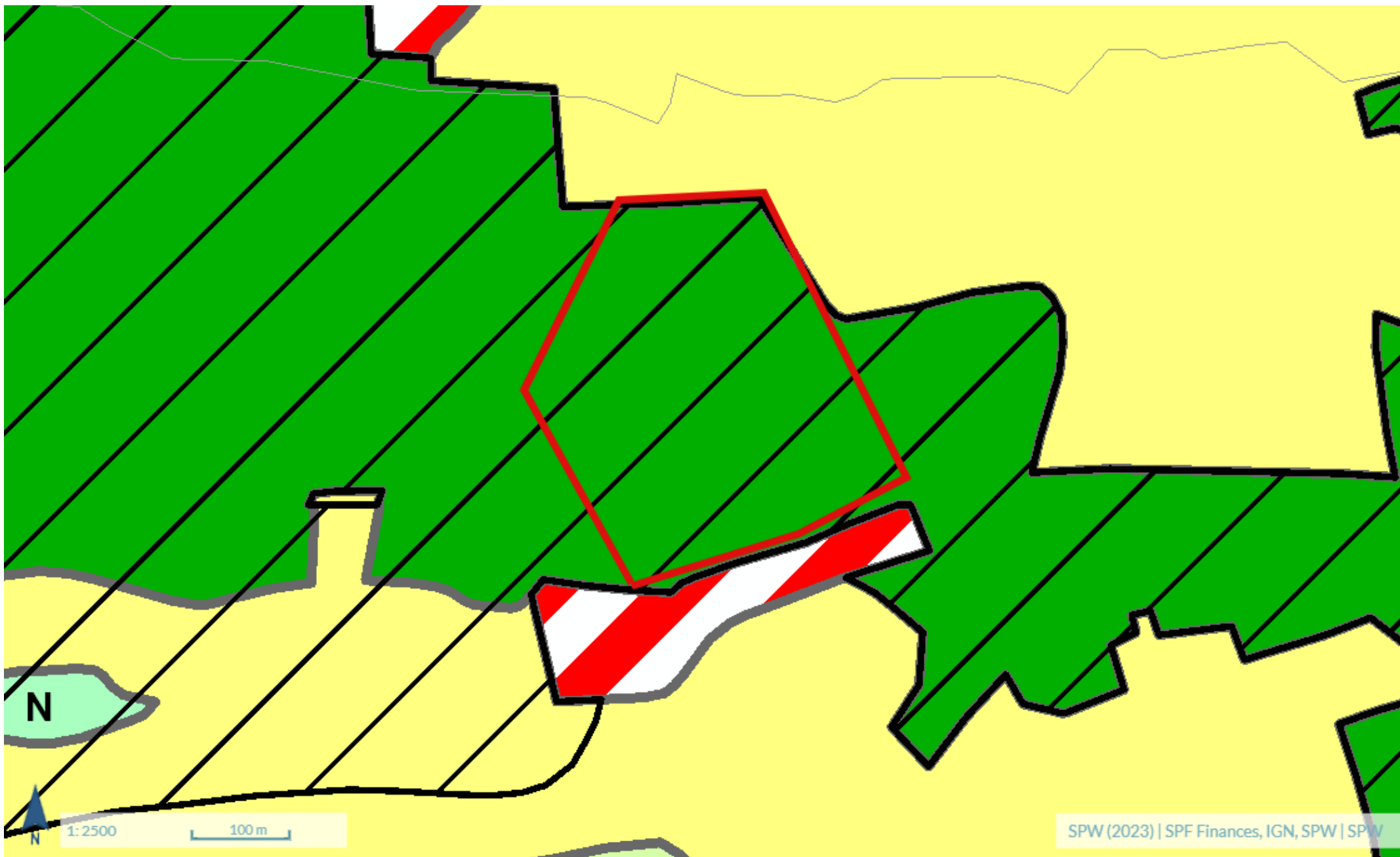
LOT 14 - GPS: Long 5,63059 - Lat 50,54856



1:1250

60 m

SPW (2023)

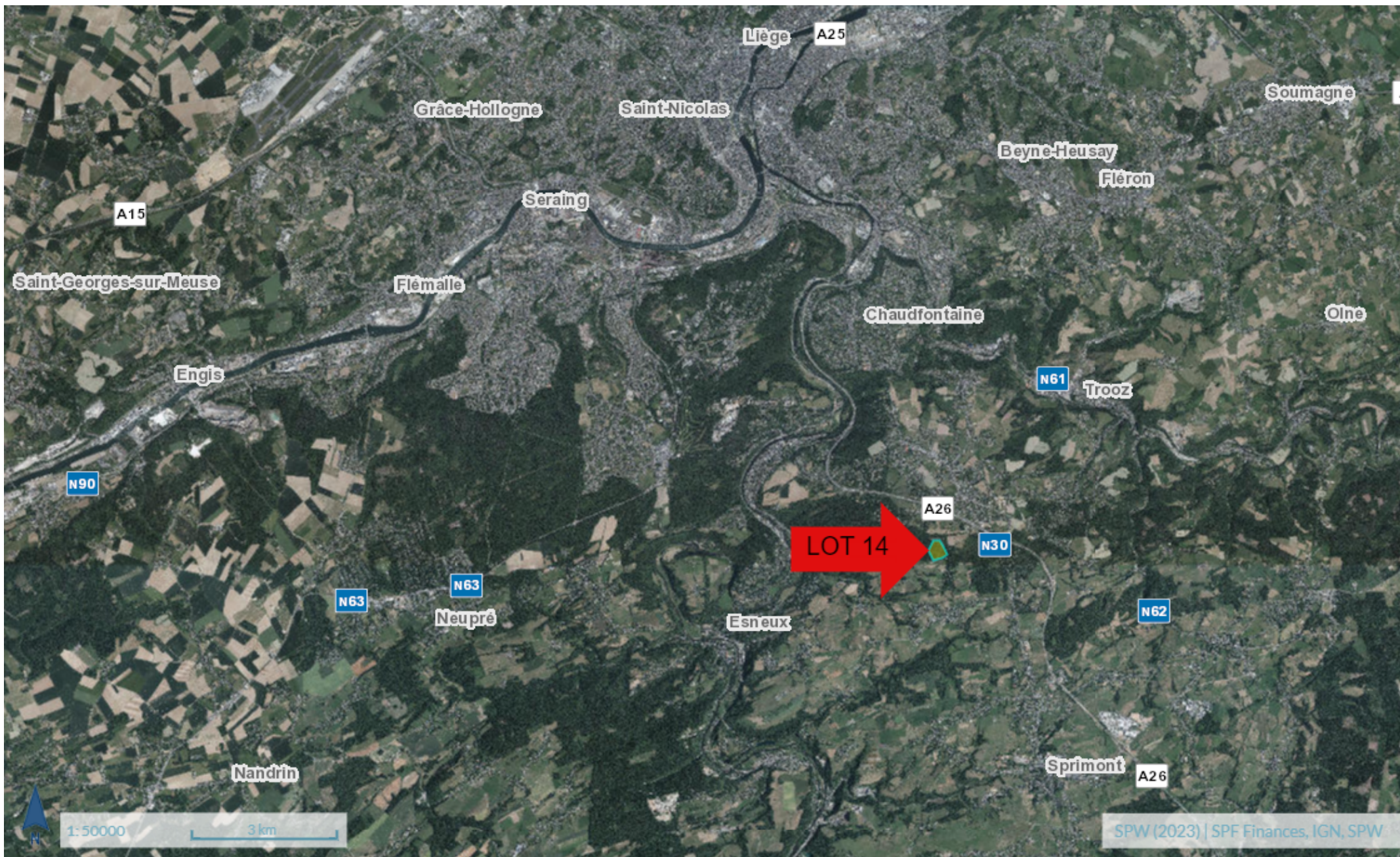




Wallonie

# Géoportail de la Wallonie

LOT 14 - GPS: Long 5,63059 - Lat 50,54856





KBC Bank

IBAN BE61 7310 4160 7517  
BIC KREDBEBB

CRELAN Bank

IBAN BE61 1030 5604 1517  
BIC NICABEBB

Agrément AFSCA AC64 / 104937  
Éleveur-Producteur P39777373

Pierre Mardaga  
tél. : +32 479 502 489  
petermardaga@hotmail.com  
archi.xwood@gmail.com

# Document Simple de Gestion

## Bois de Hayen / Dolembreux



Bos Eigenaar /  
Propriétaire Forestier  
Certified  
PEFC/07-21-01/2-587

CO à l'Observatoire  
Wallon de la Santé  
des Forêts - OWSF



SRFB • KBBM



Juillet 2021

# 1. Renseignements généraux

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :		
4-Dolembreux A	834 N(pie)		
	devenue 834 R ou S		

## Propriétaire : Xwood e-bvba

Adresse : Rue Trixhe-Nollet 29 - 4140 Sprimont - Belgique

Gestionnaire de la forêt : Pierre Mardaga

Adresse : Rue Trixhe-Nollet 29 - 4140 Sprimont - Belgique

Tél. : 0032 479 502 489

e-mail : petermardaga@hotmail.com / foret.xwood@gmail.com

Date de rédaction du Document Simple de Gestion : **Mars 2016**

Surface concernée par le Document Simple de Gestion : **11 Ha forestier**

*NB: il arrive que cette surface soit approximative car il existe des divergences entre les cartes cadastrales et les cartes topographiques (systèmes de mesure différents).*

Court historique de la propriété :

Propriété acquise à la Famille Lange, par M<sup>me</sup> Mardaga en 2010, suite à la vente d'une autre propriété située à quelques kilomètres. La propriété initiale était beaucoup plus importante et faisait partie de l'indivision Becquet-Lange (superficie initiale inconnue, mais plus de 50 Ha). Les parcelles sont situées en zone forestière, et existe depuis plusieurs siècles comme telles, (voir Atlas Ferraris). Elles ont été entretenues par les anciens propriétaires jusqu'à une période estimée à 20 ans...., depuis à l'exception notoire d'une coupe présentée comme sanitaire en 2011 (effectuée avec l'accord de M<sup>me</sup> Mardaga sur conseil de son ouvrier forestier), le bois est laissé dans un abandon relatif et n'est plus géré.

Le fils de M<sup>me</sup> Mardaga soucieux de préserver le patrimoine familial a proposé d'acquérir en 2015, la parcelle cadastrale 834 - correspondant à la zone de bois. À cet effet, d'investir dans la création d'une entreprise de gestion forestière, tant en matériel qu'en moyen humain, avec une planification de porter la superficie forestière de la société à 25 Ha, endéans les 3 années à venir. En décembre 2015, les premiers travaux d'entretiens ont commencés. La parcelle est d'un seul tenant en forme de pentagone, avec une très faible déclinaison, la grande partie centrale est plane.



## 2. Objectifs de la propriété : généraux, économiques, environnementaux, sociaux

- Conserver et améliorer le patrimoine familial.
- Contribuer au rôle paysager (notement sur le côté sud longeant la route Trixhe-Nollet et la zone de grand intérêt biologique située dans les prés en contre-bas).
- Conserver l'aspect esthétique de la propriété (entretien de certaines allées, drèves,...).
- Aménagement de voiries techniques selon les besoins d'exploitation, ainsi qu'un espace de stockage/hangar si les services de l'Urbanisme le permettent.
  
- Production de bois de qualité pour assurer une rentabilité suffisante de la forêt.
- Les taillis non-commercialisables sont utilisés pour la consommation personnelle.
- Dans la futaie d'âge multiple, la priorité est donnée au Chêne et au Hêtre. (sauf dans les «coupes» spécialisées - voir plan).
- La production de résineux (*Épicéa/Douglas/Mélèze*) a pour objectif de financer l'entretien de la propriété (les travaux d'élagage, d'éclaircies,...).
  
- Les zones très humides sont laissées à la «nature» (voir plan) ; elles ne sont pas gérées en vue d'une production de bois.
- Quelques arbres remarquables sont conservés (principalement de Hêtres et Chênes, ils seront répertoriés sur le plan ultérieurement)
- Une zone de repos est laissée pour la faune et la flore et l'aspect paysager, seul l'entretien annuel (bois mort, recassage de fougères et autres ronces) est prévu sur cette zone.
- Maintien d'essences d'accompagnement favorables à la biodiversité (*sureau, sorbier,...*).
  
- La chasse est pratiquée selon le cadre légal des chasses commandées.
- Pour l'avenir, il est envisagé de mettre quelques parcelles en démonstration en accord avec la BTF ou la SRFB pour réaliser des séances de vulgarisation forestière.
- L'obtention d'une certification pour la forêt



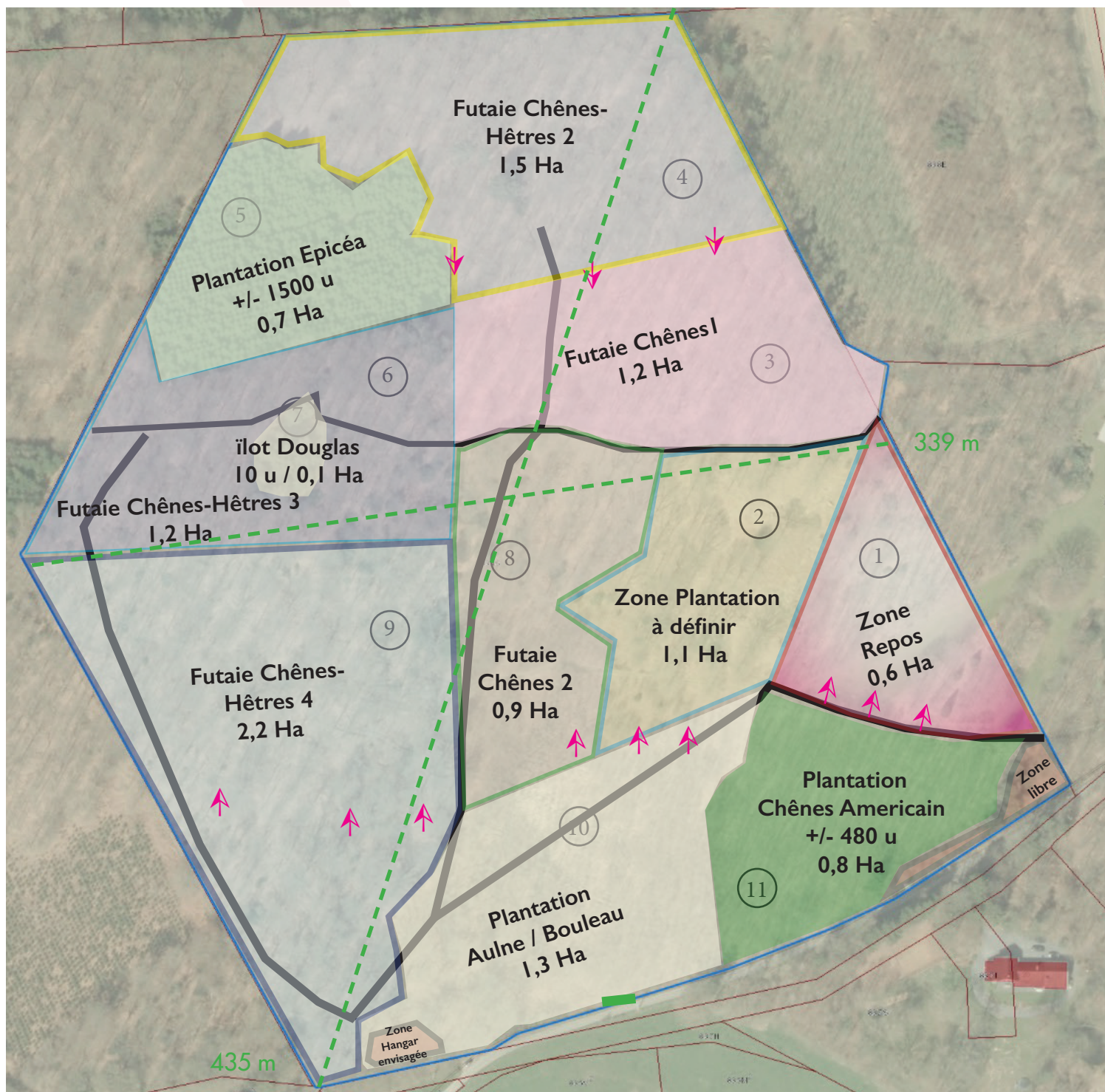
### 3. Carte parcellaire

#### Bois de Hayen

(rue Trixhe-Nollet 28 - 4140 Sprimont - Dolembreux)

échelle 1/2150 - 1 cm = +/- 21,5 m au plan

- chemin forestier
- topographie - le sens de la flèche indique la montée
- - - longueur de référence



## 4. Parcellaire

Le plan parcellaire forestier où figurent toutes les parcelles numérotées est repris à gauche.

Parcelle	Surface (Ha)	Composition	Année d'installation	Remarques
1	0,6	Futaie de Chênes pédonculés à 80% et Hêtres à 20% - petit verger avec une dizaine de pommiers/poiriers basse tige et une pelouse aménagée	+/- 1950	Zone de repos, une pelouse occupe 15% de la surface, quelques arbres doivent être élagués mais sans urgence. Bonne repousse naturelle de Hêtres dans la taillis sous futaie. Présence d'un séquoia.
2	1,1	Zone mise à nu (à l'exception de quelques Hêtres/Chênes - une dizaine)	NA	Zone ayant subi une coupe à blanc sanitaire, était principalement plantée de Douglas et 10% de Chênes de plus de 100 ans. Le sol doit être préparé au printemps pour recevoir une plantation à l'automne 2016. (à définir)
3	1,2	Futaie de Chênes pédonculés à 80% et Hêtres à 15% - 5% de divers (frênes, bouleaux)	+/- 1950	Zone nécessitant des entretiens/élagage et un nettoyage au sol (nombreux tas de bois pourris gênant la circulation. Belle futaie, densité de 80 à 100 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence d'une zone humide au croisement des chemins forestiers.
4	1,5	Futaie de Chênes pédonculés à 50% et Hêtres à 40% - 10% de divers (frênes, bouleaux)	+/- 1950	Zone nécessitant des entretiens/élagage et un nettoyage au sol (nombreux tas de bois pourris gênant la circulation. Belle futaie, densité de 80 à 100 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence de plusieurs trous d'obus. Belle régénération naturelle de Hêtres. Présence de quelques arbres remarquables.
5	0,7	Épicéa	+/- 1990	plantation d'environ 1500 pieds, bonne tenue, élagage à 5-6 m réalisé en fev./mars 2016, ainsi qu'une éclaircie de 350 pieds ( création de 4 venelles techniques + éclaircie ) circonf. moyenne : 45-50 cm tronc bien droit

6	1,2	Futaie de Chênes pédonculés à 60% et Hêtres à 35% - 5% de divers (frênes, bouleaux)	+/- 1950	Zone nécessitant des entretiens/élagage et un nettoyage au sol. Belle futaie, densité de 100 à 120 m <sup>3</sup> /Ha. Coupe pour bois d'industrie possible. Présence d'une mare en limite avec la parcelle 8. Inclusion d'un îlot de Douglas.
7	0,1	Douglas	+/- 1980	plantation d'une dizaine de pieds, prévoir une éclaircie de 5 pieds circonfer. moyenne : 45-50 cm tronc bien droit
8	0,9	Futaie de Chênes pédonculés à 80% et Hêtres à 15% - 5% de divers (frênes, bouleaux)	+/- 1950	Zone nécessitant des entretiens/élagage et un nettoyage au sol. Belle futaie, densité de 100 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence d'une mare en limite avec la parcelle 6
9	2,2	Futaie de Chênes pédonculés à 40% et Hêtres à 55% - 5% de divers (frênes, bouleaux)	+/- 1950	Zone nécessitant des entretiens/élagage. Belle futaie, densité de 100 à 120 m <sup>3</sup> /Ha. Coupe pour bois d'industrie possible.
10	1,3	Taillis de Bouleaux en régénération naturelle invasif, sur une plantation incomplète d'Aulnes glutineux.	+/- 1990 2020 2021	Zone nécessitant une mise à blanc avec protection des Aulnes. Coupe pour bois chauffe. Présence d'une zone humide. <b>Zone mise en ordre à l'été 2020 coupe de tous les bouleaux et aulnes non conformes. Parcelle en subvention. Nouvelles plantations hiver 2021 (Chênes, Peupliers, et divers)</b>
11	0,8	Chêne Amérique	+/- 1990	Plantation d'environ 480 pieds, bonne tenue, élagage à 5 m réalisé en jan./fev. 2016, ainsi qu'une éclaircie légère de 60 pieds circonfer. moyenne : 55-60 cm
<b>Zone Libre</b>	0,3	Divers	NA	Suite à l'élagage brutal effectué par la commune (protection des lignes électriques), une coupe des arbres de clôture est nécessaire, il s'agit de divers pour bois de chauffage. La zone sera réaffectée plus tard. <b>Elle comprends un accès à la route pouvant être utile.</b>

## 5. Principes de gestion

NB : Sont repris ici de manière générale pour la propriété, les principes de coupe et de régénération ainsi que les travaux généraux et exceptionnels. Les exemples suivants constituent une liste non-exhaustive, adaptés à la propriété. Une évaluation tous les 10 ans est à prévoir.

Estimation du nombre moyen de m<sup>3</sup> coupés annuellement : 115 m<sup>3</sup>

### PRINCIPES DE COUPE :

Les exploitations peuvent intervenir à une dimension supérieure ou inférieure à celles mentionnées en fonction du marché et des besoins.

#### Résineux :

- Eclaircie dynamique au début tous les +/- 3 ans, ensuite tous les +/- 6 ans. Exploitation à 150 cm de circonférence pour les douglas et les mélèzes et à 120 cm pour les épicéas.
- Une mise à blanc des parcelles ne peut se faire qu'à la condition qu'une parcelle équivalente replantée de résineux, atteigne l'âge de 25 ans.
- Un cloisonnement lors des premières éclaircies est prévu (layons d'exploitation tous les 10 à 20 m ou 5 rangs)

#### Feuillus :

- Dans les peuplements d'âges multiples, des coupes sont pratiquées tous les 6 ans avec parfois la création de trouées de régénération (*parcelles 3-4-8-9*).
- Chênes indigène dans les futaies sont exploités à +/-200 cm de circonférence.
- Frêne, Érable, Chêne rouge d'Amérique sont exploités à +/- 50 à 70 ans.
- Coupes de taillis annuelles pour consommation personnelle et vente de bois de chauffage.

### PRINCIPES DE RÉGÉNÉRATION :

- Dans les parcelles «2» et «10» soit sur +/- 2,5 Ha, la régénération ne peut être naturelle, ces zones sont prévues pour être replantées en 2016. La zone 2 verra une plantation en mélange par bandes de Chênes d'Amérique (jouxant la zone «11», Hêtres et Tilleul.
- Dans les parcelles «3», «4», «6», «8» et «9» la régénération naturelle peut être envisagée notamment par la création de trouées favorables aux Hêtres. Toutefois, des coupes seront réalisées dans les prochaines années, afin de permettre l'installation de nouvelles parcelles plantées, ce travail sera planifié en 2017-2020.
- Les semis naturel sont conservés si possible.
- Favoriser l'Aulne dans les zones les plus humides.
- Installation à titre expérimental de quelques plants de Châtaignier et Noyer en bordure des parcelles «2», «8» & «10».

#### Autres travaux généraux prévus :

- Entretien de la voirie forestière selon les besoins.
- Aménagement d'une aire de stockage et hangar pour le matériel.
- Aménagement d'une entrée au alentour de la «zone libre».
- Pose d'une clôture sur l'accès à route.
- Installation d'une station météo afin de mieux appréhender les parcelles à termes.



X-Wood e-bvba  
Hoogstraat 19  
1930 Zaventem  
Belgium

Bank Belgium  
KBC 731 041607 517  
IBAN BE61 7310 4160 7517  
BIC KREDBEBB

---

## Fiches Parcellaires de Gestion

## Forêt de Hayen / Dolembreux

Juillet 2017

# 1. Renseignements généraux

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :		
4-Dolembreux A	834 N(pie)		
	devenue 834 R ou S		

## Propriétaire : Xwood e-bvba

Adresse : Hoogstraat 19 - 1930 Zaventem - Belgique

Gestionnaire de la forêt : Pierre Mardaga

Adresse : Zandbergstraat 15 - 2820 Bonheiden - Belgique

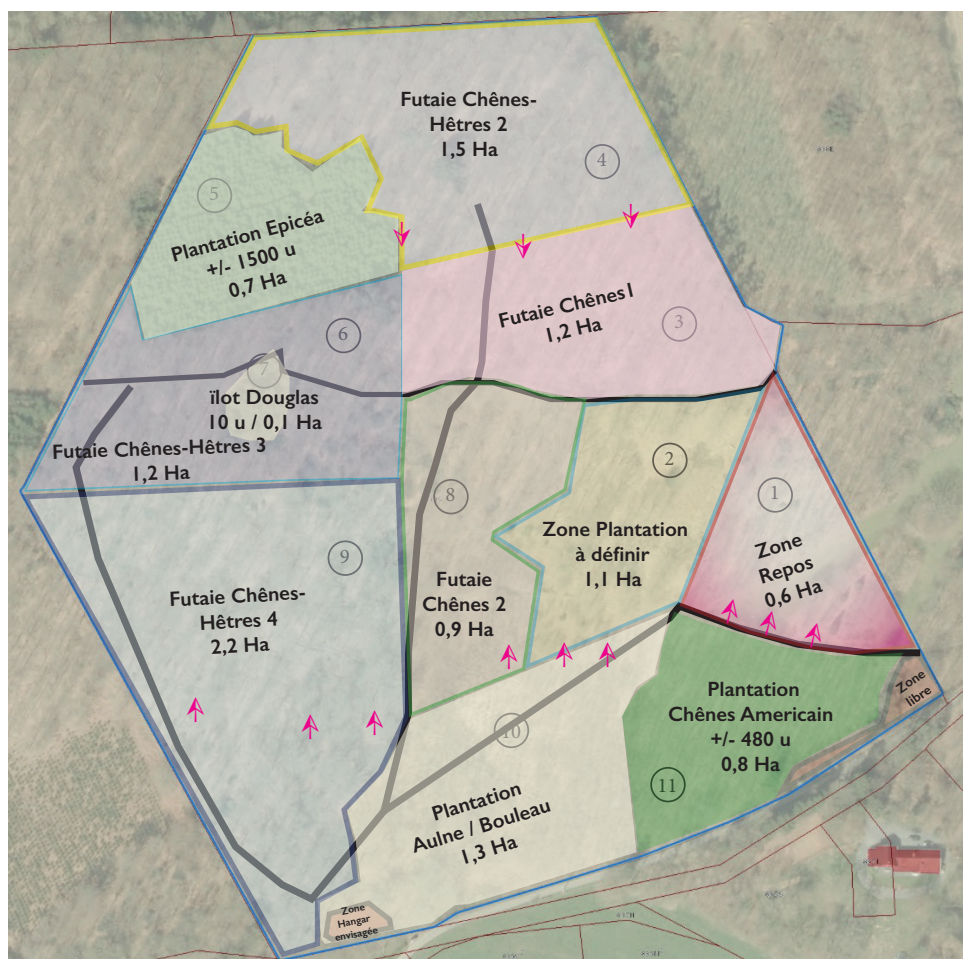
Tél. : 0032 479 502 489

e-mail : petermardaga@hotmail.com / xwood68@gmail.com

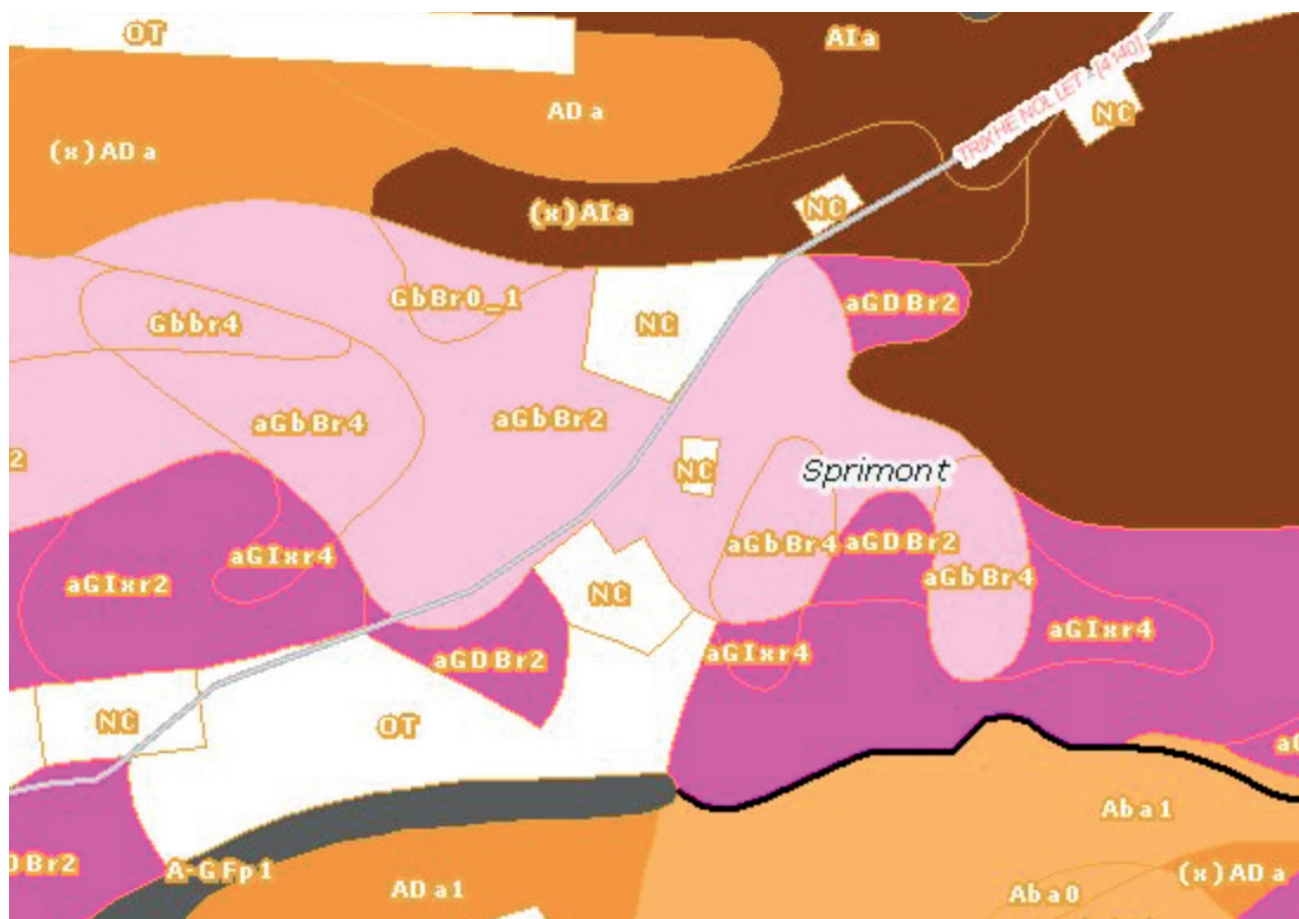
Date de rédaction des Fiches Parcellaires de Gestion : **Mars 2016**

Surface concernée : **11 Ha forestier**

NB: il arrive que cette surface soit approximative car il existe des divergences entre les cartes cadastrales et les cartes topographiques (systèmes de mesure différents).



Hayen - Dolembreux	Sprimont		
Nature des Sols			
aGbBr2 ou 4	Sols limono-caillouteux de type schisto-gréseuse		
	Drainage naturel faible		
	Zones humides à très humides		
	substrats de 20 à 40 cm (4) ou de 40 à 80 cm (2)		
GbBr0-1	Sols limono à faible résillence de type schisto-gréseuse		
	Drainage naturel pauvre		
	Zones très humides		
	substrats de 80 à 125 cm		
aGlxr4	Sols limono-caillouteux de type schisto-gréseuse		
	Drainage naturel pauvre		
	Zones très humides		
	substrats de 20 à 40 cm		



La parcelle cadastrale 834s, est homogène au niveau du sous-sol, les surfaces sont en grandes parties composées de sols limono-caillouteux (de schiste gréseuse) avec un drainage naturel même si les zones oscillent de humides à très humides, il n'y a pour autant pas de zone de gley. Le substrat est présent entre 20 et 40 cm sur la grande moitié Est, entre 40 et 80 cm à l'Ouest. On note toutefois, une zone peu propice au Nord, près de la «mare aux sangliers» - servitude Nord, zone limoneuse avec substrat profond de 80 à 125 cm et très humide. Au Sud, la «parcelle 11», zone à très faible drainage et très humide est peu qualifiante et peut être transformée en zone de refuge. Enfin, Au Sud-Ouest, à la limite de la propriété, le sous sol est plus caillouteux et humide, (proche de la vieille ferme). Le sol est relativement acide mais homogène sur la parcelle cadastrale oscillant de 4.5 à 5.



# Parcelle 1

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	1	0,6
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950 (2011*)	
Futaie de Chênes pédonculés à 80 % et Hêtres à 20 % - petit verger avec une dizaine de pommiers/poiriers basse tiges et une pelouse aménagée*			
Remarque :			
Zone de repos, une pelouse occupe 15 % de la surface, quelques arbres doivent être élagués mais sans urgence. Bonne repousse naturelle de Hêtres dans la taillis sous futaie. Présence d'un Séquoia.			



## Description

Altitude : moyenne 255 m	Pente : $\leq 5\%$	Exposition : S-SO	Caractéristique du sol : $\alpha$ GbBr2 (PH 4.7-5)
-----------------------------	--------------------	----------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée sur 2 côtés par une clôture, celles-ci ont été placées par M<sup>me</sup> Mardaga en 2011 afin de protéger son jardin des sangliers. Cette parcelle est une partie intégrante du bois, mais pour des raisons paysagères est intégrée au jardin de M<sup>me</sup> Mardaga. La pelouse sera partiellement replantée dans les années à venir. Un chemin forestier longe la clôture Sud et rejoint la rue Trixhe-Nollet (portail fermé).

Présence du petit vergé à la limite Sud. Présence d'un Séquoia de 10 ans environ.

La zone est laissée en repos jusqu'en 2020 au moins, seuls quelques travaux d'élagages ou d'entretiens sont envisagés.



## Parcelle 2

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	2	1,1
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Zone mise à nu (à l'exception de quelques Hêtres/Chênes) dans la vieille Futaie			
Remarque :			
Zone ayant subis une coupe à blanc sanitaire, était principalement plantée de Douglas et 10% de Chênes de plus de 100 ans. Le sol doit être préparé au printemps pour recevoir une plantation à l'automne 2016. (à définir). Faible repousse naturelle de Hêtres dans la taillis sous futaie «2». Certains arbres persistant devront être éliminés. Nombreuses souches à enlever.			



## Description

Altitude : moyenne 250 m	Pente : $\leq 5\%$	Exposition : S-SO	Caractéristique du sol : $\alpha\text{GbBr}2$ (PH 4.7-5)
-----------------------------	--------------------	----------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée au Sud et au Nord par les chemins forestier «du bas» et «du haut», ainsi que par la clôture à l'Est, à l'Ouest la zone est plus floue en délimitation avec la parcelle «9», c'est principalement la régénération naturelle qui fait la différence...

La nouvelle plantation a été effectuée à l'automne 2016 (Mélèze hybride - *Larix Eurolepis* Origine OWB 0557 Ciergnon), un gyrobroyage localisé sur les sillons de la plantation de la parcelle a été réalisé, ainsi que la mise en place d'un chemin technique longeant la clôture.

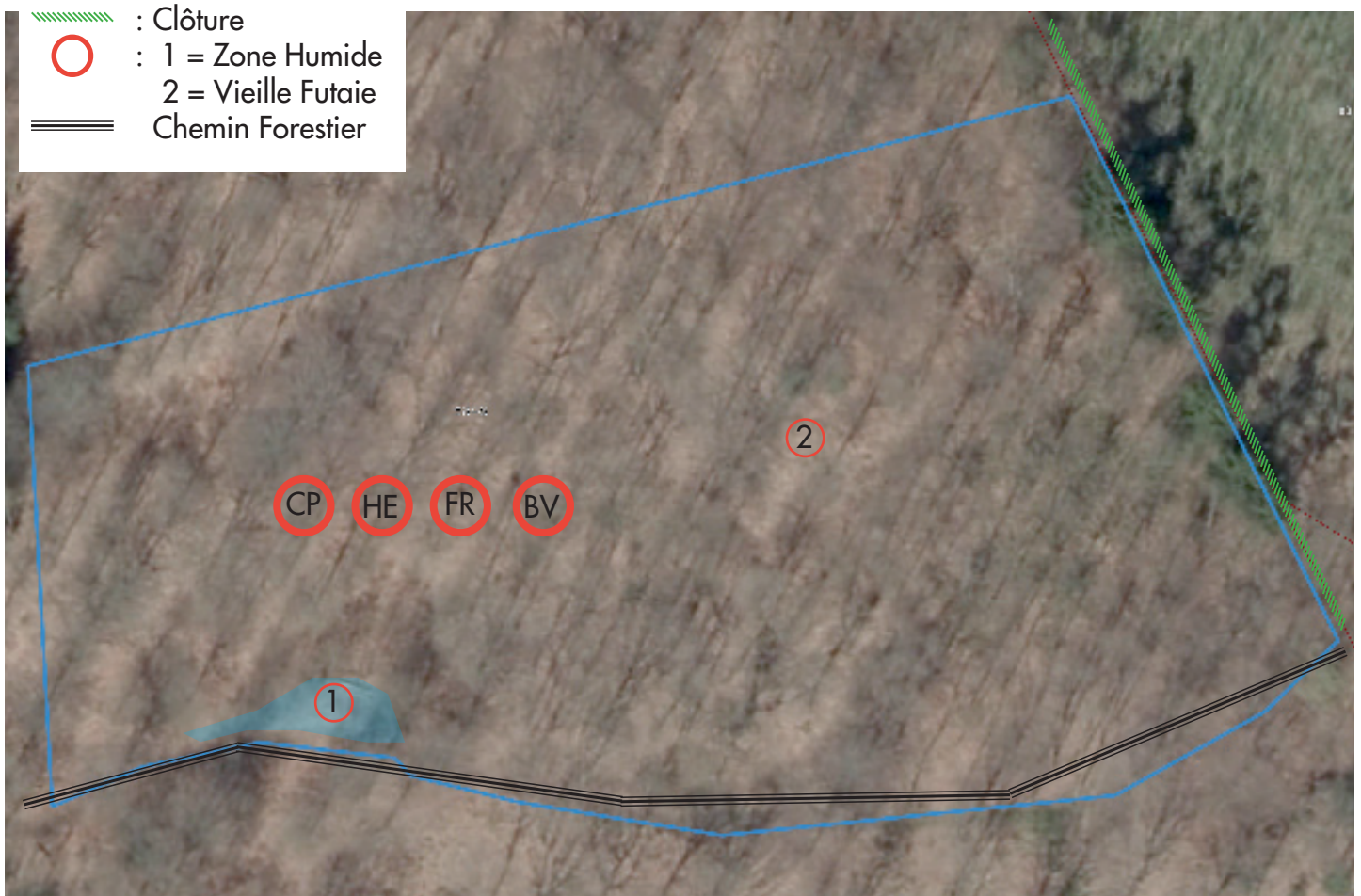
Une plantation de 2,5 m carré par bande, une replante de Hêtres au coeur des carrés sera réalisée d'ici 2024/25, Chênes d'Amérique et Tilleul, ainsi que quelques essais de Châtaigniers et autres résineux.



## Parcelle 3

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie) devenue 834 R ou S	3	1,2
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Futaie de Chênes pédonculés à 80 % et Hêtres à 15 % - 5 % de divers (Frênes, Bouleaux)			
Remarque :			
Zone nécessitant des entretiens/élagages et un nettoyage au sol (nombreux tas de bois pourris gênant la circulation. Belle futaie, densité de 80 à 100 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence d'une zone humide au croisement des chemins forestiers.			

### Légende :



## Description

Altitude : moyenne 260 m	Pente : ≤ 0%	Exposition : S-SO	Caractéristique du sol : αGbBr2 (PH 4.5-5)
-----------------------------	--------------	----------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée au NE par un chemin forestier extérieur et une clôture à mettre en réfection, le Nord de la parcelle est délimité par une ligne imaginaire alignée sur la sapinière et au Sud par le chemin forestier «du haut».

La parcelle est pourvue d'un point d'eau entouré de Bouleaux, elle est en général assez humide et homogène. Même si la densité est correcte (environ 100 m<sup>3</sup>/Ha), la qualité des bois est par manque d'entretien destiné au bois de chauffage.

Des travaux d'entretiens sont en cours, notamment par le nettoyage au sol des «tas de bûches» laissés à pourrir. Ils gênent le passage d'engins ou des outils de débroussaillage. Il n'est pas prévu de coupe dans les prochaines années hormis de l'élagage de petit bois.

C'est une zone de repos de 3 chevreuils.








## Parcelle 4

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	4	1,5
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
<b>Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :</b>			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Futaie de Chênes pédonculés à 50 % et Hêtres à 40 % - 10 % de divers (Frênes, Bouleaux, Pins sylvestres)			
<b>Remarque :</b>			
Zone nécessitant des entretiens/élagage et un nettoyage au sol (nombreux tas de bois pourris gênant la circulation. Belle futaie, densité de 80 à 120 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence de plusieurs trous d'obus. Belle régénération naturelle de Hêtres. Présence de quelques arbres remarquables.			



Légende :

-  : Clôture
-  : 1 = Zone Humide  
2 = Vieille Futaie
-  : Chemin Forestier

## Description

Altitude :  
moyenne 250 m

Pente :  $\leq 10\%$

Exposition :  
Ubac S-N

Caractéristique du sol :  
aGbBr2/4 + aDA (PH 4.9-5)

Divers :

Remarque :

Zone limitée au Nord par un chemin forestier extérieur et à l'Est par une clôture à mettre en réfection, le Sud de la parcelle est délimité par une ligne imaginaire alignée sur la sapinière.

La parcelle est assez humide (mais moins que la parcelle «3») et homogène. Même si la densité est correcte (environ 120 m<sup>3</sup>/Ha), la qualité des bois est par manque d'entretien destiné au bois de chauffage.

Des travaux d'entretiens sont en cours, notamment par le nettoyage au sol des «tas de bûches» laissés à pourrir. Ils gênent le passage d'engins ou des outils de débroussaillage. La prochaine coupe est prévue en 2017 ou 18, dans le bas de la parcelle afin de recréer une sapinière d'environ 1 Ha (essence à définir, ce pourrait être du Mélèze hybride ou un sapin rouge...). Coupe en cours pour de l'élagage de petit bois.

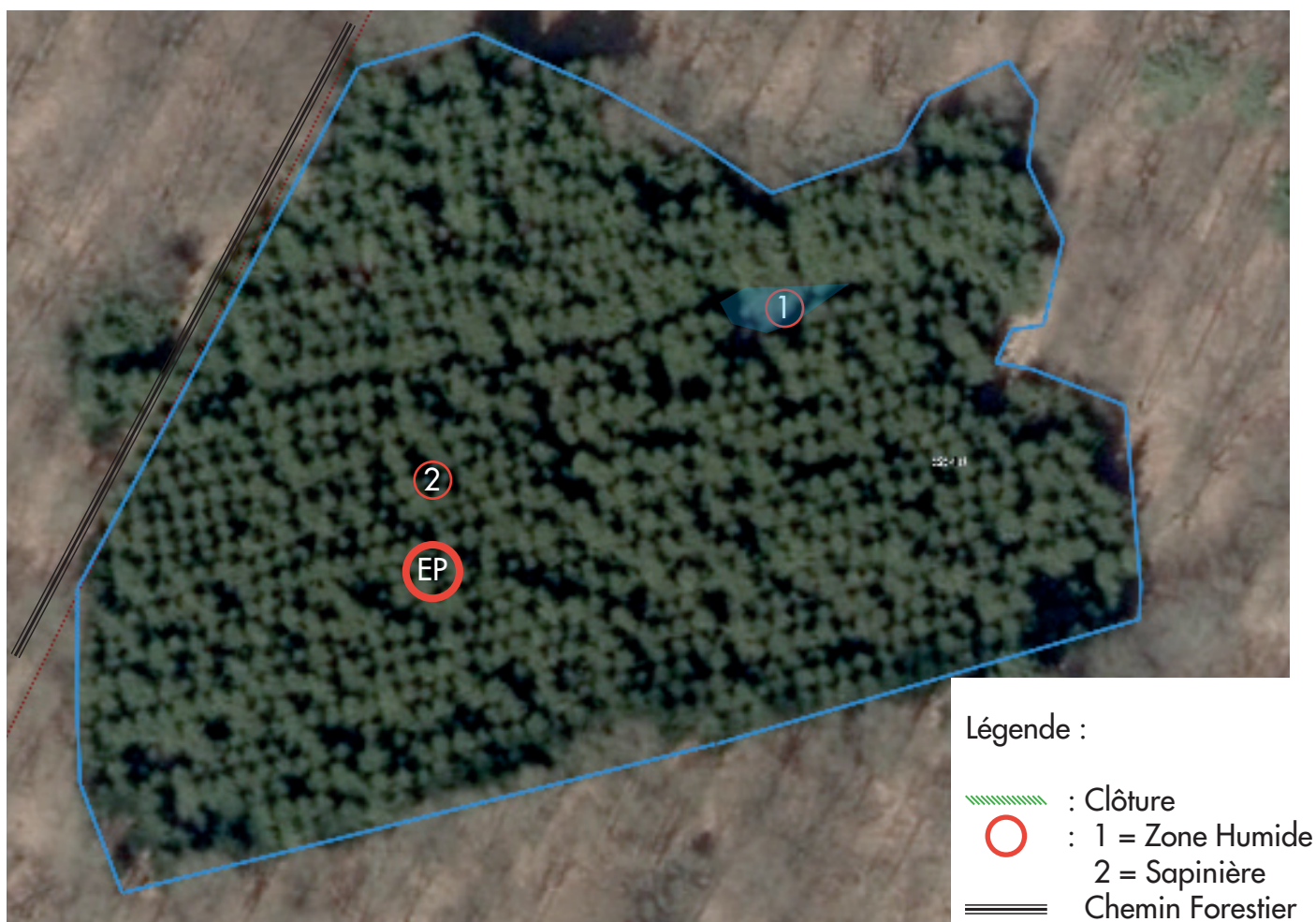
Les trous d'obus seront rebouchés avec les bois morts et pourris.

Les quelques arbres remarquables feront l'objet d'un répertoire précis.



## Parcelle 5

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie) devenue 834 R ou S	5	0,7
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1990	
Épicéas			
Remarque :			
<p>Plantation d'environ 1500 pieds, bonne tenue, élagage à 5-6 m réalisé en fev./mars 2016, ainsi qu'une éclaircie de 350 pieds ( création de 4 venelles techniques + éclaircie ).          Circonf. moyenne à 1,5 m : 45-50 cm - Hauteur à 8 m, tronc bien droit</p>			



## Description

Altitude :  
moyenne 250 m

Pente :  $\leq 0-5\%$

Exposition :  
Ubac O-SO

Caractéristique du sol :  
aGbBr4 (PH 4.5)

Divers :

Remarque :

Zone limitée à l'Est par un chemin forestier extérieur.

La parcelle est homogène et de bonne tenue. 1 point d'eau est présent dans la parcelle.

Bonne qualité, circonférence moyenne de 45 à 50 cm à 25 ans. Environ 1500 pieds.

Des travaux d'élagages à 6 m sont en cours, ainsi qu'une coupe d'éclaircie d'environ 25 %, en ce incluant la création de layons pour le passage futur d'engins. Ces chemins sont créés tous les 5 rangs environ, ils sont au nombre de 4.

Récolte d'environ 370 pieds à l'automne 2017.

Peu de mortalité dans la plantation.




La prochaine coupe est prévue en 2021 selon plan de gestion et porterait sur 20 % de la plantation.

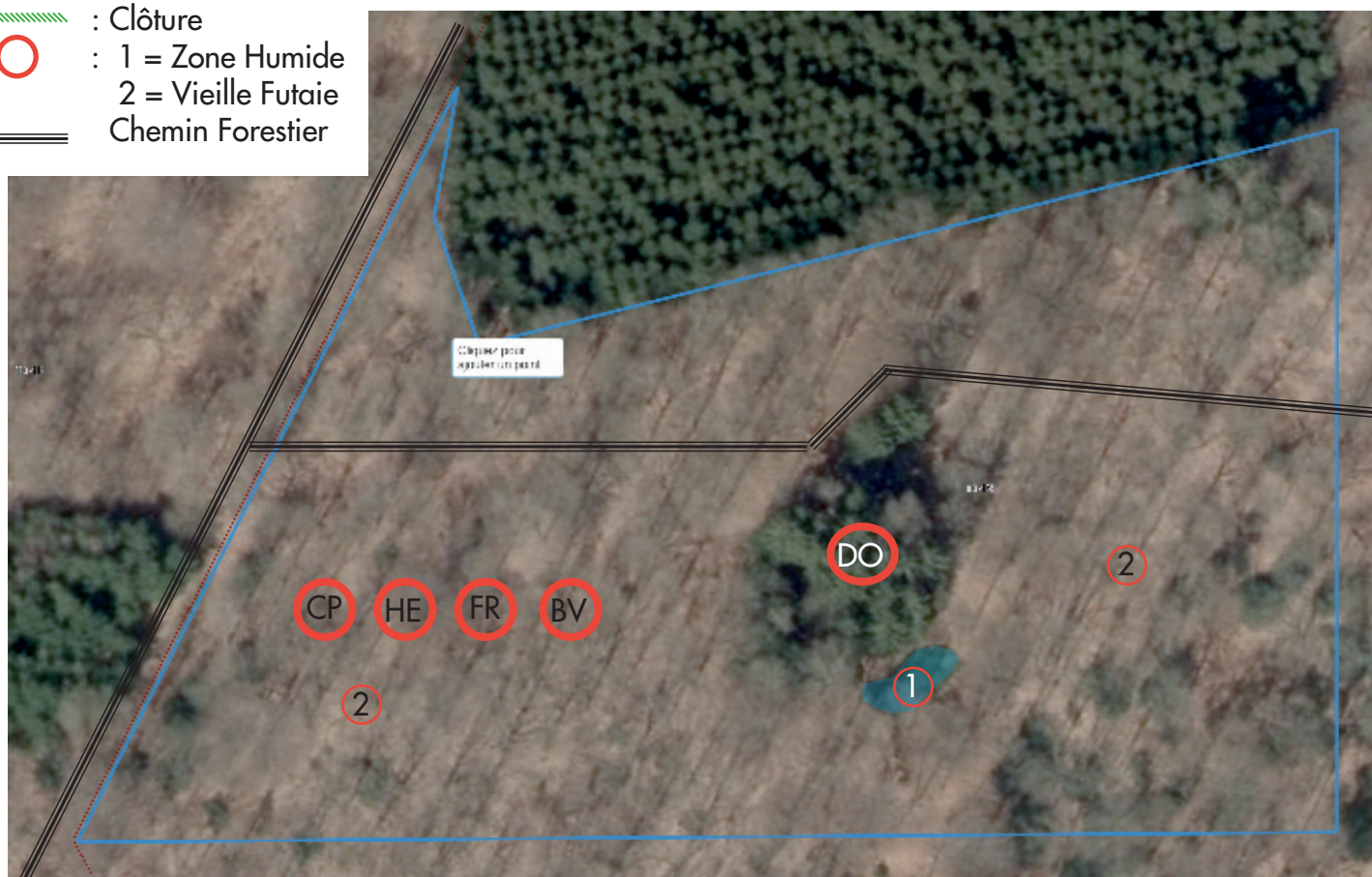


## Parcelle 6

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	6	1,3
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Futaie de Chênes pédonculés à 60 % et Hêtres à 35 % - 5 % de divers (Frênes, Bouleaux)			
Remarque :			
Zone nécessitant des entretiens/élagages et un nettoyage au sol. Belle futaie, densité de 100 à 120 m <sup>3</sup> /Ha. Coupe pour bois d'industrie possible. Présence d'une mare en limite avec la parcelle «8» et inclusion d'un îlot de Douglas.			

### Légende :

-  : Clôture
-  : 1 = Zone Humide  
2 = Vieille Futaie
-  : Chemin Forestier





## Description

Altitude :  
moyenne 250 m

Pente :  $\leq 10\%$

Exposition :  
Ubac S-N

Caractéristique du sol :  
aGbBr4 (PH 4.7-5)

Divers :

Remarque :

Zone limitée à l'Ouest par un chemin forestier extérieur et à l'Est par un chemin à mettre en réfection. De plus la parcelle est coupée dans la longueur par le chemin «du haut». Au Nord, se trouve la parcelle d'Epicéas.

La parcelle est humide (mais moins que la parcelle «3») et homogène. La densité est correcte (environ 120 m<sup>3</sup>/Ha), la qualité des bois dans quelques années pourra sans doute être utilisée en industrie, le petit bois et quelques arbres seront destinés au bois de chauffage.

Des travaux d'entretiens sont en cours, notamment par le nettoyage au sol.

La régénération naturelle est surtout composée de Hêtres. 35 pieds ont été plantés suite au dégâts occasionnés par la commune lors de la réfection du chemin extérieur, il s'agit du solde des Erables sycomores de la parcelle «10» pose des manchons de protection.



## Parcelle 7

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie) devenue 834 R ou S	7	0,1
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1990	
Douglas			
Remarque :			
Plantation d'environ 15 pieds, bonne tenue, élagage à 5-6 m réalisé en fev./mars 2016. Circonf. moyenne à 1,5 m : 60 cm - Hauteur à 8 m, tronc bien droit			



## Description

Altitude :  
moyenne 260 m

Pente :  $\leq 0\%$

Exposition :

Caractéristique du sol :  
aGbBr4 (PH 4.7-5)

Divers :

Remarque :




Ilôt de Douglas bordé par le chemin forestier «du haut». Au Sud-Est, on trouve une mare permanente. La parcelle est homogène et de bonne tenue.  
Bonne qualité, circonférence moyenne de 60 cm à 25 ans. 15 pieds.  
Des travaux d'élagages à 6 m ont été réalisés, ainsi que l'élimination de quelques pieds inutiles.  
  
La prochaine coupe est prévue en 2020 selon plan de gestion.



## Parcelle 8

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	8	1,2
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
<b>Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :</b>			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Futaie de Chênes pédonculés à 80 % et Hêtres à 15 % - 5 % de divers (Frênes, Bouleaux)			
<b>Remarque :</b>			
Zone nécessitant des entretiens/élagages et un nettoyage au sol (nombreux tas de bois pourris gênant la circulation. Belle futaie, densité de 80 à 100 m <sup>3</sup> /Ha, mais qualité de bois déclassée par manque d'entretien. Coupe pour bois de chauffage principalement. Présence d'une zone humide au croisement des chemins forestiers.			

Légende :

-  : Clôture
-  : 1 = Zone Humide  
2 = Vieille Futaie
-  : Chemin Forestier



## Description

Altitude : moyenne 250 m	Pente : $\leq 5-10 \%$	Exposition : S-SO	Caractéristique du sol : aGbBr2 (PH 4.7)
-----------------------------	------------------------	----------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée au Nord par le chemin forestier «du haut» et coupée au tiers inférieur par le chemin «du bas».

La parcelle n'est pas trop humide sauf dans le bas, et est homogène. Densité est faible (environ 80 m<sup>3</sup>/Ha), la qualité des bois est par manque d'entretien destiné au bois de chauffage.

Des travaux d'entretiens sont à prévoir d'ici 2017-18, dès que les parcelles «2» et «10» seront traitées, sans doute une coupe d'éclaircie et plantation de nouveaux plants.





## Parcelle 9

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie) devenue 834 R ou S	9	2,2
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1950	
Futaie de Chênes pédonculés à 40 % et Hêtres à 55 % - 5 % de divers (Frênes, Bouleaux)			
Remarque :			
Zone nécessitant des entretiens/élagages. Belle futaie, densité de 100 à 120 m <sup>3</sup> /Ha. Coupe pour bois d'industrie possible.			



## Description

Altitude : moyenne 250 m	Pente : ≤ 5-10%	Exposition : Adret O-SO	Caractéristique du sol : αGlxr2-4 (PH 5)
-----------------------------	-----------------	----------------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée à l'Ouest par un chemin forestier extérieur et à l'Est par un chemin à mettre en réfection. Au Sud, la parcelle est bordée à son extrême pointe par la route Trixhe-Nollet au niveau de la «vieille ferme».

La parcelle est homogène. La densité est correcte (environ 120 m<sup>3</sup>/Ha), la qualité des bois dans quelques années pourra sans doute être utilisée en industrie (50 %), le petit bois et quelques arbres seront destinés au bois de chauffage.

Pas de travaux d'entretiens avant 2017-18.

La régénération naturelle est surtout composée de Hêtres.




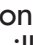


L'installation d'un hangar est envisagée sur cette zone dans l'extrême pointe jouxtant la route et la parcelle «10» (cfr Urbanisme).



# Parcelle 10

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	10	1,3
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1990	
Taillis de Bouleaux en régénération naturelle invasif, sur une plantation incomplète d'Aulnes glutineux.			
Remarque :			
Zone nécessitant une mise à blanc avec protection des Aulnes, préparation du sol à prévoir pour une plantation future (Aulnes, Peupliers, Mélèzes, Tilleul sur partie haute). Coupe pour bois sans valeur. Présence d'une zone humide. L'installation d'un hangar est envisagée sur cette zone dans l'extrême pointe jouxtant la route (cfr Urbanisme)			

## Légende :

-  : Clôture
-  : 1 = Zone Humide
-  : 2 = Taillis Aulnes - Bouleaux
-  : 3 = Hangar env.
-  : Chemin Forestier
-  : Barrière 5m new 2017



## Description

Altitude : moyenne 250 m	Pente : $\leq 0-5\%$	Exposition : Adret O-SO	Caractéristique du sol : aGbBr4 au Nord et aGlxr4 au Sud (PH 4.5)
-----------------------------	----------------------	----------------------------	--

Divers :

Remarque :

Zone limitée à l'Est par la parcelle de Chênes d'Amérique «11». Au sud par la route Trixhe-Nollet. La parcelle doit être mise à blanc rapidement. 1 point d'eau est présent dans la parcelle. Zone refuge d'un sanglier au moins.

La coupe a eu lieu durant l'été 2016, avec une préparation du terrain fin novembre (gyrobroyage de sillon) et une plantation en décembre.

Bois sans grande valeur, coupe de perche de Bouleaux. (petit bois offert avec le bois de chauffage)

A la fin de la mise à nu, une zone refuge (PEFC) a été délimitée sur une surface d'environ 2400 m<sup>2</sup>

Plantation de 350 Aulnes glutineux - *Alnus glutinosa* - origine Ciergnon - S1R1

Plantation de 300 Chênes d'Amériques - *Quercus rubra* - origine Duitsland 816 02 - S20

Plantation de 70 Erables Sycomore - *Acer pseudoplatanus* - ori. Sud Sillon Sambre/Meuse - 2WB0283

Les plants de Chênes sont tous protégés avec des filets et tuteurs, tous les plants sont en outre, munis d'une protections contre le gibier en aluminium (pincette sous bourgeon terminal)



# Parcelle 11

Forêt de :	Commune de :	Province de :	Surface totale (Ha) :
Hayen - Dolembreux	Sprimont	Liège	11 Ha
Division :	Section :	Réf. croquis :	Surface de Parcelle (Ha) :
4-Dolembreux A	834 N(pie)	11	0,8
	devenue 834 R ou S		
Date d'ouverture de fiche : 15 mars 2016		Date dernière mise à jour : 15 mars 2016	
Description et surface des différents peuplements existant dans la parcelle :			
Type de peuplement		Année d'installation : +/- 1990	
Chênes Amérique			
Remarque :			
Plantation d'environ 480 pieds, bonne tenue, élagage à 5 m réalisé en jan./fev./mar. 2016, ainsi qu'une éclaircie légère de 35-40 pieds circonf. moyenne : 55-60 cm			



## Description

Altitude : moyenne 250 m	Pente : $\leq 0-5\%$	Exposition : Adret O-SO	Caractéristique du sol : aGbBr4 (PH 4.5-4.9)
-----------------------------	----------------------	----------------------------	---

Divers :

Remarque :

Zone limitée au Nord par la parcelle «1», au sud par la route Trixhe-Nollet.

La parcelle est de bonne tenue, les élagages à 5-6m sont en cours, ainsi qu'une coupe de 10 %.

Le bas de la parcelle est un peu plus humide, le long de la route, il y a nécessité de réaliser des coupes des arbres laissés par la commune lors de l'élagage de protection des lignes électriques.

La coupe entretien aura lieu durant le mois de Mars-Avril 2016.

La coupe d'éclaircie de 210 arbres sera réalisée en sept/oct. 2017 (voir relevé en annexe)

- reste 203 arbres «avenir» marqués et numérotés en bleu. un relevé de croissance sera effectué chaque année

Prochain passage de coupe dans la parcelle prévu en 2025.





## Feuille de martelage «Arbres Avenir»

Parcelle 11

Surface : 0,8 Ha

Mesure en cm - prise en circonférence à 1,5 m

Couleur : Bleu

Réalisé par : S. Verpoorten & P. Mardaga

Chêne Amérique (*Quercus Rubra*)

Date			Remarque
03/09/2017			
N°	Cir-conf.	Hauteur	
1	58	6	
2	41		
3	78		
4	55		
5	60		
6	70		
7	55		
8	62		
9	42		
10	67		
11	54		
12	67		
13	83		
14	81		
15	72		
16	40		
17	77		
18	74		
19	52		
20	86		
21	81		

22	88		
23	101		
24	64		
25	50		Bordure
26	71		Bordure
27	57		Bordure
28	55		
29	77		
30	70		
31	50		
32	48		
33	61		
34	99		
35	70		Bordure
36	101		Bordure
37	60		Bordure
38	46		Bordure
39	76		
40	58		
41	73		
42	70		
43	80		Bordure
44	87		Bordure
45	57		
46	61		
47	61		
48	72		
49	103		
50	-		Bordure
51	85		Bordure

52	61		Bordure
53	55		
54	69		
55	90		
56	60		
57	69		
58	80		
59	50		
60	66		
61	77		
62	104		
63	92		Bordure
64	102		Bordure
65	60		
66	72		
67	52		
68	96		
69	49		
70	91		
71	85		
72	64		
73	65		
74	62		
75	76		
76	72		
77	57		
78	59		
79	59		
80	80		
81	69		

82	74		
83	74		
84	97		
85	86		à élaguer
86	63		**
87	54		
88	35		
89	65		
90	85		
91	74		
92	58		Bordure
93	61		Bordure
94	54		
95	65		
96	54		
97	63		
98	70		
99	68		
100	77		
101	77		
102	71		
103	63		
104	40		
105	69		à élaguer
106	57		à élaguer
107	53		
108	75		
109	94		à élaguer
110	88		
111	59		

112	60		à élaguer
113	83		
114	60		à élaguer
115	67		à élaguer
116	40		
117	88		Populus T.
118	95		bordure
119	80		à élaguer
120	76		
121	84		
122	63		
123	110		à élaguer
124	63		
125	85		
126	65		à élaguer
127	90		à élaguer
128	60		
129	62		
130	71		
131	60		Populus T.
132	68		Populus T.
133	61		bordure
134	84		bordure
135	55		
136	64		
137	38		
138	107		à élaguer
139	71		
140	59		
141	57		

142	83		à élaguer
143	63		
144	85		à élaguer
145	60		à élaguer
146	75		à élaguer
147	74		
148	77		
149	102		bordure
150	85		bordure
151	40		
152	74		
153	95		
154	65		à élaguer
155	61		à élaguer
156	74		à élaguer
157	56		à élaguer
158	46		à élaguer
159	66		à élaguer
160	58		à élaguer
161	78		à élaguer
162	78		à élaguer
163	102		à élaguer
164	66		bordure / nid de Guêpes
165	80		bordure
166	70		
167	75		bordure
168	53		bordure
169	104		
170	78		bordure
171	90		bordure

172	90		
173	55		Alnus Glut.
174	35		
175	52		
176	72		
177	68		
178	76		bordure
179	52		
180	108		à élaguer
181	68		
182	67		à élaguer
183	60		
184	62		
185	46		à élaguer
186	44		
187	80		
188	54		
189	65		bordure
190	57		bordure
191	82		bordure
192	92		
193	61		
194	54		bordure
195	44		bordure
196	86		bordure
197	75		
198	54		
199	59		
200	67		
201	51		



202	65		
203	64		à élaguer
circonf. moyen	68,85		
surf. Terrière «G» / Ha	11,6		
rayon moyen	10,95		

## Rappel des Principes de Gestion

NB : Sont repris ici de manière générale pour la propriété, les principes de coupe et de régénération ainsi que les travaux généraux et exceptionnels. Les exemples suivants constituent une liste non-exhaustive, adaptés à la propriété. Une évaluation tous les 10 ans est à prévoir.

Estimation du nombre moyen de m<sup>3</sup> coupés annuellement : 115 m<sup>3</sup>

### PRINCIPES DE COUPE :

Les exploitations peuvent intervenir à une dimension supérieure ou inférieure à celles mentionnées en fonction du marché et des besoins.

#### Résineux :

- Eclaircie dynamique au début tous les +/- 3 ans, ensuite tous les +/- 6 ans. Exploitation à 150 cm de circonférence pour les douglas et les mélèzes et à 120 cm pour les épicéas.
- Une mise à blanc des parcelles ne peut se faire qu'à la condition qu'une parcelle équivalente replantée de résineux, atteigne l'âge de 25 ans.
- Un cloisonnement lors des premières éclaircies est prévu (layons d'exploitation tous les 10 à 20 m ou 5 rangs)

#### Feuillus :

- Dans les peuplements d'âges multiples, des coupes sont pratiquées tous les 6 ans avec parfois la création de trouées de régénération (*parcelles 3-4-8-9*).
- Chênes indigène dans les futaies sont exploités à +/-200 cm de circonférence.
- Frêne, Érable, Chêne rouge d'Amérique sont exploités à +/- 50 à 70 ans.
- Coupes de taillis annuelles pour consommation personnelle et vente de bois de chauffage.

### PRINCIPES DE RÉGÉNÉRATION :

- Dans les parcelles «2» et «10» soit sur +/- 2,5 Ha, la régénération ne peut être naturelle, ces zones sont prévues pour être replantées en 2016. La zone 2 verra une plantation en mélange par bandes de Chênes d'Amérique (jouxant la zone «11», Hêtres et Tilleul.
- Dans les parcelles «3», «4», «6», «8» et «9» la régénération naturelle peut être envisagée notamment par la création de trouées favorables aux Hêtres. Toutefois, des coupes seront réalisées dans les prochaines années, afin de permettre l'installation de nouvelles parcelles plantées, ce travail sera planifié en 2017-2020.
- Les semis naturel sont conservés si possible.
- Favoriser l'Aulne dans les zones les plus humides.
- Installation à titre expérimental de quelques plants de Châtaignier et Noyer en bordure des parcelles «2», «8» & «10».

#### Autres travaux généraux prévus :

- Entretien de la voirie forestière selon les besoins.
- Aménagement d'une aire de stockage et hangar pour le matériel.
- Aménagement d'une entrée au alentour de la «zone libre».
- Pose d'une clôture sur l'accès à route.
- Installation d'un station météo afin de mieux appréhender les parcelles à termes.